

La Bibliothèque de Saint-Jouan des Guérets vous invite à participer au concours de nouvelles 2011-2012 « MYSTERES AU JARDIN »

Règlement

Article 1

La bibliothèque de Saint-Jouan des Guérets organise un concours de nouvelles, l'accès à ce concours est gratuit, Il est ouvert à toute personne âgée au minimum de 8 ans à titre individuel ou collectif (écoles, accueil de loisirs, espaces jeunes....)

Article 2

Chaque participant ou groupe de participants présentera une seule nouvelle originale et inédite dont le thème obligatoire est « MYSTERES AU JARDIN ». Toute œuvre ne respectant pas cette consigne sera refusée par le jury, ainsi que toute autre forme de genre littéraire (poésie, carnet de voyage, etc...).

- Rappelons qu'une nouvelle est un texte bref qui présente une intrigue simple où n'interviennent que peu de personnages.

Article 3

Trois prix seront décernés :

- catégorie enfant/préado : 8 à 11 ans
- catégorie ado : 12 à 17 ans
- catégorie adulte : à partir de 18 ans

Les nouvelles travaillées en groupe garderont une valeur individuelle et s'intégreront aux trois prix précités.

Article 4

Selon les catégories d'âges, les nouvelles ne devront pas dépasser le nombre de pages suivants :

- catégorie enfant/pré-ado : 8-11 ans : deux pages
- catégorie ado : 12 à 17 ans : quatre pages
- catégorie adulte : à partir de 18 ans : six pages

Les manuscrits devront être dactylographiés et répondre aux normes suivantes :

- format A4 (21X29,7)
- caractère 12
- police ARIAL
- 36 lignes maximum par page (+ ou - 10%)
- numéroter les pages en bas à droite (ex : 1/2; 2/2)

Article 5

Afin d'assurer l'anonymat, un code composé d'un pseudonyme et de 3 chiffres (exemple : rose 123) doit figurer en haut et à droite de tous les feuillets, ce code sera reporté sur une enveloppe cachetée, jointe à l'envoi et contenant la fiche d'inscription, jointe au présent règlement.

Article 6

Les nouvelles seront adressées ou déposées au plus tard le 31 janvier 2012 (cachet de la poste faisant foi) en double exemplaire à l'adresse suivante :

Bibliothèque municipale

« Concours de nouvelles »

14 rue Saint Edouard

35430 SAINT-JOUAN DES GUERETS

Article 7

Le jury sera composé d'un auteur, d'un libraire, d'un éditeur, de membres de la bibliothèque, Le jury est souverain et ses décisions seront sans appel.

Article 8

Le lauréat de chaque catégorie recevra un prix. Les résultats seront proclamés dans le courant du mois de mai 2012 (date exacte à confirmer) lors de la seconde édition de « Livres au jardin » qui se déroulera dans les jardins de la bibliothèque.

Les lauréats (ou les structures lauréates inscrites à leur nom) du concours seront avertis individuellement après la proclamation des résultats, en cas d'absence.

Les prix attribués ne pourront être négociés et aucune contrepartie ne sera possible.

Article 9

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix ou d'annuler ce concours en fonction du nombre ou de la qualité des textes présentés.

Article 10

Le jury se réserve le droit de refuser un texte si celui-ci est grossier, porteur de propos injurieux ou licencieux.

Article 11

Les membres du jury et leurs familles proches ne pourront pas participer au concours.

Article 12

Chaque participant s'engage à accorder aux organisateurs la liberté de diffuser, d'éditer sa nouvelle sur tout support (lectures, site Internet, recueil...) et ce sans versement de droit d'auteur.

Article 13

Aucun document ne sera restitué.

Article 14

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des décisions du jury.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Adresser votre nouvelle, en double exemplaire, accompagnée de cette fiche,
au plus tard le 31 janvier 2012 à
la Bibliothèque municipale 14 rue Saint Edouard 35430 Saint-Jouan des Guérets
☎ 02 99 19 27 00 – mail stjouan.bibliotheque@wanadoo.fr

Nom :

Prénom :

Inscription individuelle Inscription en groupe (1 seule nouvelle par catégorie)

Structure (si inscription en groupe) :

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Tél : mail :

Année de naissance : âge :

Catégorie de participation :

- catégorie enfant/préado : 8-11 ans
- catégorie ado : 12 à 17 ans
- catégorie adulte : à partir de 18 ans

Pseudo de participation (code composé d'un pseudonyme et de 3 chiffres) :

Pour les participants en individuel mineurs :

Nous soussignés, Madame et Monsieur*

Déclarant être titulaires de l'autorité parentale, autorisons notre fils/notre fille* (nom-prénom) :
..... à participer au concours de nouvelles « mystères au
jardin » organisé par la bibliothèque de Saint Jouan des guérets.

Date et signature des responsables légaux :
(précédées de la mention lu et approuvé)

*rayer la mention inutile cas échéant